



Note de service

DESTINATAIRES : Tou(te)s les professionnel(le)s cliniques et leurs gestionnaires

EXPÉDITEUR : Comité de Coordination des Outils Cliniques

DATE : 2024-04-09

OBJET : **CLI-60521_Rapport professionnel disciplinaire**

L'outil clinique cité en objet a été révisé par le comité de coordination des outils cliniques (CCOC) afin d'apporter certaines précisions quant à son utilisation. Prendre note que l'utilisation de cette révision peut débiter dès maintenant.

Les professionnel(le)s¹ peuvent utiliser ce gabarit pour rédiger leur rapport professionnel. Il permet d'individualiser le rapport selon le contexte et la clientèle. Les normes professionnelles de chaque discipline doivent être respectées. Les gabarits de rapports professionnels et systèmes informatisés de tenue de dossier en vigueur dans les différents secteurs doivent être priorisés. Ce formulaire ne peut pas être utilisé pour rédiger des notes d'évolution professionnelles.

Les consignes d'utilisation énoncées dans l'outil lui-même doivent être respectées.

Si les professionnel(le)s désirent obtenir un formulaire clinique personnalisé pour répondre aux besoins de leur équipe, ils doivent en faire la demande au CCOC ou au mini-CCOC de leur direction. De cette façon, de l'expertise et du soutien seront offerts.

Le formulaire est disponible sur l'Intranet : <https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/cli-60521-rapport-professionnel>

Toute question en lien avec l'utilisation et/ou l'application de cet outil clinique peut être adressée au CCOC : outils-cliniques.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

¹ Pour ce type de rapport, le terme « professionnel » réfère à l'ensemble des professionnel(le)s du conseil multidisciplinaire, du conseil des infirmiers et infirmières et du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens qui doivent rédiger des rapports dans le cadre de leur pratique clinique auprès de nos usagers et usagères.